



MODALITÉS DE RETRAIT DE VOS DIPLÔMES

👉 A partir de la promotion 2018

Les diplômes sont stockés sur le site du Vieux Lille. Le retrait sur place se fait **uniquement sur RDV** au siège, avenue du Peuple Belge à Lille. Pour un envoi en recommandé, merci de consulter la procédure sur les formulaires.

Retrait Licence

Les **retraits** ont lieu les **lundi et mardi** de **9h30 à 12h** et de **14h à 16h30**

- 1-> Télécharger le [formulaire](#), complétez-le et signez-le manuellement
- 2-> Puis envoyez le à anne-sophie.marin@univ-lille.fr
- 3-> Réservez un créneau pour le retrait [ici](#)

MERCI DE RÉSERVER VOTRE CRÉNEAU MINIMUM 24H À L'AVANCE.

Tout créneau réservé le jour même ne pourra être pris en compte. **Aucun mail de confirmation ne vous sera envoyé, merci de tenir compte de la confirmation doodle.**

Retrait Licence Pro - Master

Les **retraits** ont lieu les **lundi, mardi et jeudi** de **9h15 à 12h15** et de **13h30 à 16h30**

- 1-> Télécharger le [formulaire](#), complétez-le et signez-le manuellement
- 2-> Puis envoyez-le à retrait-diplome@iaelille.fr en indiquant vos créneaux de disponibilité

Au vu du nombre de diplômés, n'hésitez pas à indiquer plusieurs créneaux et plusieurs dates. Une confirmation de RDV avec un horaire précis vous sera envoyée par mail. Elle tient lieu de convocation. Nous sommes toujours en plan Vigipirate et vous devrez vous présenter à l'accueil 5 minutes avant l'heure du RDV pour émarger sur la liste de RDV. Merci de respecter les horaires de convocation. Le retrait se fait au bureau 413. Pas de retrait pour une autre personne sur un même créneau horaire. Réservez un second créneau horaire dans ce cas.

► Retrait par un tiers

Le-La diplômé-e qui ne peut se rendre disponible doit faire parvenir le formulaire complété, daté et signé manuellement au mail indiqué ci-dessus.

- Soit le tiers vient retirer votre diplôme en même temps que le sien, un second créneau de retrait devra être réservé chacun à vos noms respectifs.
- Soit le tiers vient chercher uniquement votre diplôme,

> mettre les deux noms lors de la réservation sur doodle (diplômes Licence)

> préciser les nom, prénom et mail de la personne lors de la demande par mail pour les autres diplômes afin que la convocation et la liste d'émargement soient à son nom.

ATTENTION - Dans le cadre du plan Vigipirate Alerte Attentat, si le Tiers n'est pas actuellement étudiant IAE Lille il devra être muni d'une convocation pour pouvoir accéder au bâtiment et au bureau de retrait. Faire votre demande de convocation en envoyant un mail

- à [Anne-Sophie Marin](mailto:Anne-Sophie.Marin@univ-lille.fr) pour les diplômes de Licence
- à retrait-diplome@iaelille.fr pour les autres diplômes.

Lors du retrait, la personne qui a procuration devra être en possession de la lettre de procuration manuscrite datée et signée manuellement, d'une copie papier de la pièce d'identité du-de la diplômé-e concerné-e ainsi que de sa propre pièce d'identité originale en cours de validité.

En cas de demande d'envoi en recommandé vous devez joindre une lettre de procuration pour le retrait auprès de La Poste par la personne concernée.

👉 Entre promotions 1996 & 2017 (année universitaire 16-17 et précédentes)

Votre diplôme est stocké sur le campus Cité Scientifique de Villeneuve d'Ascq. Les retraits se font sur place sans rendez-vous de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 (fermeture les mardi après-midi et mercredi matin). Vous pouvez également demander un envoi en recommandé en complétant ce [formulaire](#).

👉 Avant promotion 1996 (année universitaire 94-95 et précédentes)

Les premiers diplômés n'ont été imprimés à l'Université Lille 1 qu'à partir de la promotion 1996. Pour les années antérieures nous ne pouvons qu'établir une attestation de réussite. Pour recevoir ce document, merci d'envoyer votre demande par mail en précisant vos Nom, Prénom, Formation, année d'obtention, accompagné d'une preuve d'identité, à alumni@iaelille.fr

VOUS AVEZ DÉJÀ RETIRÉ VOTRE DIPLÔME ET VOUS L'AVEZ ÉGARÉ

Vous devez faire une **demande de réédition** de celui-ci. Attention vous ne pouvez faire cette demande qu'une seule fois.
Téléchargez la procédure [ici](#) puis envoyez votre demande papier, accompagnée des pièces justificatives :

- au siège IAE Lille pour tout diplôme obtenu à partir de la promotion 2018
- à l'adresse du campus Cité Scientifique si l'obtention est antérieure à 2018